

# CUSTINES FLASH INFO



## AGENDA

**Samedi 04 février**  
Théâtre – les Z'accroscènes  
(Commission des Fêtes)

**Samedi 25 février**  
Assemblée Générale  
(ARC)

**Samedi 04 mars**  
Bourse de Puériculture  
(Les Diablotins)

**Vendredi 17 mars**  
Don du sang  
(Salle des Banquets)

Flash N° 37 - Année 2023  
Directeur de la publication : Pierre JULIEN  
Conception et Impression :  
Imprimerie Thorax - 54000 NANCY

**2023**  
Bonne Année

Monsieur le Maire  
de Custines,  
les adjoints, les membres  
du Conseil Municipal et l'ensemble du  
personnel vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour cette nouvelle année.

## INFOS PRATIQUES

● Mairie / Tél. : 03 83 49 34 36

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 00.  
Mardi, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h.  
Jeudi : 9 h à 12 h.  
Fermeture les Jeudis après-midi,  
Samedis et Dimanches.  
Email : mairie@ville-custines.com

● Bureau de Poste / Tél. : 36 31

9, rue de l'Hôtel de Ville - 54670 CUSTINES  
Web : www.laposte.fr

● Gendarmerie Nationale / Tél. : 03 83 49 30 76

9, rue Anatole France- 54390 FROUARD

● Bassin de Pompey / Tél. : 03 83 49 81 81

Rue des 4 Eléments - 54340 POMPEY

● GRTGAZ / Tél. : 0800 30 72 24

● Cycle de l'eau / Tél. : 03 83 49 44 80

● Urgence médicale / Tél. : 08 20 33 20 20  
Un médecin libéral régulateur vous conseillera ou  
vous orientera vers un médecin de garde ou un  
service d'urgence, la nuit, le week-end et les jours  
fériés.

● Pharmacie de garde N° Audiotel 32 37\*  
(accessible 24/24) \* N° Audiotel : 0,34 € TTC/min

## Reconnaissance avant la naissance



Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément (reconnaissance anticipée), dès que la grossesse est confirmée.

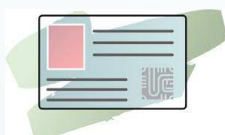
La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par le service d'état-civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe.

Le service d'état-civil remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

## Carte Nationale d'Identité et Passeport



La pré-demande de renouvellement est à faire sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>, prendre ensuite rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes

digitales (Mairies les plus proches : FROUARD, NOMENY, NANCY, DIEULOUARD ...)

## Recensement à la journée Défense et Citoyenneté

N'oubliez pas de venir vous faire recenser pour la Journée Défense et Citoyenneté **dans les 3 mois qui suivent la date de vos 16 ans**. Une attestation vous sera délivrée et sera nécessaire pour vous inscrire à l'auto-école, aux examens, ...

Pour vous recenser, il vous suffit de vous présenter en mairie avec votre **livret de famille, votre pièce d'identité et un justificatif de domicile**.

## Changement de nom

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2022 les démarches administratives sont simplifiées si vous souhaitez changer de nom. Vous avez désormais la possibilité de prendre le nom de votre père, celui de votre mère ou les deux accolés.

Le dossier (formulaire Cerfa n°16229\*1 complété, daté et signé accompagné des justificatifs demandés) devra être déposé soit :

- A la mairie du lieu de votre résidence ou
- A la mairie de votre lieu de naissance (si vous êtes nés en France).

Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr> ou s'adresser au service d'état-civil de la mairie.

**Attention : Cette procédure ne peut être faite qu'une seule fois au cours de votre vie !**



## Distribution de sel de déneigement hiver 2022-2023

Une dernière distribution de sel de déneigement aura lieu pour cet hiver le :

- **Samedi 21 janvier 2023 de 10h00 à 12h00**

Merci de vous présenter au centre technique muni d'un seau.



## Ouverture de l'atelier de distillation

L'atelier de distillation est ouvert **jusqu'au 12 mai 2023**. Pour les réservations ou pour tous renseignements s'adresser à l'accueil de la mairie.



## Atelier de perfectionnement utilisation tablette numérique (plus de 60 ans)



Pour faire suite aux ateliers d'initiation à la tablette numérique réalisés fin 2022, des ateliers de perfectionnement sont proposés par le CCAS.

Ces 8 séances auront lieu les mercredis matin à la mairie ou à la médiathèque **à compter du 4 janvier 2023** (10 personnes maximum).

**Pour tout renseignement et/ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 83 49 34 36.**

## Accompagnement numérique individuel



Le CCAS vous propose un accompagnement numérique individuel (1 à 2 personnes maxi par rendez-vous) pour vous aider à une meilleure prise en main de votre ordinateur, tablette ou téléphone.

Ces **séances gratuites d'une heure**, auront lieu les **samedis matin entre 9h30 et 12h à la médiathèque sur rendez-vous**.

Pour tout renseignement et pour réserver un créneau horaire, n'hésitez pas à contacter la médiathèque au 03 83 24 76 46 ou mail [mediatheque@ville-custines.com](mailto:mediatheque@ville-custines.com).

## Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Custines intervient dans les domaines de l'aide sociale sur le territoire de sa commune. Selon les difficultés rencontrées, celui-ci peut vous **apporter une aide ponctuelle** ou vous **accompagner dans vos démarches** et/ou vous **orienter vers d'autres organismes sociaux**.

Chaque premier jeudi du mois, il organise une **distribution de produits alimentaires** aux personnes en grande difficulté.

**N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de nécessité, l'adjointe déléguée au CCAS vous donnera un rendez-vous pour étudier votre dossier.**



## Recensement de la population 19 Janvier 2023

Notre commune réalise cette année le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **L'ensemble des logements et des habitants seront donc recensés à partir du 19 janvier 2023.**

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, **gardez-le précieusement.**

**Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide** pour vous, et également plus économique pour la commune. L'impression de moins de formulaires est un geste pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23/01/2023 ?**

**Contactez la commune : 03 83 49 34 36**

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).





## Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

**... mon logement ?**  
Année de construction, surface, etc.  
connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

**... mon foyer ?**  
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

**... mon travail ?**  
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.  
connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

**... mes habitudes de vie ?**  
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.  
connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

**... mes données personnelles ?**  
Nom, prénom, etc.  
vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).



## IntraMuros

Retrouvez les actualités de votre commune (et des autres communes du Bassin de Pompey) avec l'application mobile IntraMuros.

Soyez **informés** et **alertés** de la vie locale :

- Réception des alertes (coupure d'eau, incidents divers,...).
- Accès à l'**actualité** des communes.
- Visualisation des événements.
- Utilisation des **services** mis à disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les associations, les écoles, les médiathèques, les commerces...

L'application mobile IntraMuros est entièrement gratuite et sans publicité, disponible sur smartphones et tablettes Android ou iOS.

Téléchargez l'application depuis le **Play Store**, l'**App Store**.

## Service Enfance / Jeunesse

### Inscription périscolaire

#### Rappel

Les inscriptions ou annulations de **vos enfants à la restauration scolaire et au périscolaire (matin-soir-mercredi)** devront être validées sur le portail famille **avant le : Jeudi à 12h00 de la semaine qui précède.**

Aucune modification ne sera acceptée passé ce délai.

Portail famille : <https://bassinpompey.portail-familles.net>

### Centre de loisirs d'hiver

#### Inscription

Les inscriptions devront s'effectuer par retour du formulaire, en Mairie ou par Mail.

Aucune demande d'inscription ou annulation ne se fera par téléphone.

Les inscriptions s'effectueront **obligatoirement pour la semaine** avec ou sans mercredi soit :

- En journée,
- En demi-journée sans repas matin ou après-midi,
- En demi-journée avec repas (le matin uniquement).

## Médiathèque Jean ROUPPERT

L'équipe est ravie de vous retrouver dans un nouvel espace lumineux, convivial et chaleureux. Vous y trouverez un secteur dédié aux adolescents, un bar numérique accessible à l'accueil de la médiathèque, des mangas à tous les niveaux, un réaménagement des autres pôles et encore bien d'autres nouveautés (LIMEDIA : bibliothèque numérique ...).

#### Horaires d'ouvertures :

Mardi 15h00 – 17h30

Mercredi 9h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Jeudi 8h30 – 11h30

Vendredi 14h00 – 18h00

Samedi 9h30 – 12h30 / 13h30 – 16h00

### Vacances scolaires

Vacances d'hiver	Du 13 au 24 février 2023
Période d'inscription	Du 30 janvier au 03 février 2023

Hors de cette période d'inscription, aucune réservation ne pourra être ajoutée ou modifiée et donnera lieu à facturation.



**Attention :**  
Pour les bénéficiaires,  
nous fournir  
les ATL 2023

### Service enfance / Jeunesse

☎ : 03.83.49.55.26

@ : [service.jeunesse@ville-custines.com](mailto:service.jeunesse@ville-custines.com)  
ou [aburet@ville-custines.com](mailto:aburet@ville-custines.com)

### En Janvier

La médiathèque Jean ROUPPERT  
vous propose :

Samedi 21 Janvier  
De 14h à 15h30



Initiation au Jeu de Rôle !

Thème : Tu es un Sorcier !

Pour les enfants de 9 à 11 ans.

Gratuit sur réservation.

Nombre de place limitée !

Renseignements et réservations :  
03.83.24.76.46 – [mediatheque@ville-custines.com](mailto:mediatheque@ville-custines.com)



# LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Grand Est

Chaque année, le monoxyde de carbone représente un risque pour la santé.

En région Grand Est, pendant l'hiver 2021/2022\* :

- 81 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 282 personnes exposées



Nombre d'épisodes d'intoxication par département déclarés à l'ARS Grand Est (du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 avril 2022\*)

## QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type brasero.

## QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexpiquée, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air
2. **Arrêtez si possible** toute combustion
3. **Evacuer les locaux**, videz-les de leurs occupants
4. **Alertez les secours** :  
15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers,  
112 pour le numéro d'urgence européen,  
114 pour les personnes sourdes ou malentendantes



## LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT au minimum 10 à 15 minutes, deux fois par jour.
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES d'appoint en continu
6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. EVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur
8. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos

A l'approche de l'hiver et dans un contexte d'augmentation importante du prix des énergies, l'ARS Grand Est appelle à la plus grande prudence et rappelle les conseils et bonnes pratiques en la matière.



Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais ne saurait se substituer à l'entretien des appareils de chauffage.

www.ars.grand-est.sante.fr || www.stopmonox.com || @ARSGrandEst || @ars\_grand\_est || Agence Régionale de Santé Grand Est

Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg  
Centre antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50

Données déclarées à l'ARS du 01/10/2021 au 30/04/2022

LE MONOXYDE DE CARBONE / NOVEMBRE 2022 / ARS GRAND EST

## Association des Retraités de Custines

### Toutes les activités de l'ARC ont repris.

- Gymnastique : Mardi de 9h00 à 10h00 (Déri-Sté)
- Yoga : Jeudi à la salle des banquets, 3 séances :
  - 8h45 à 10h00
  - 10h15 à 11h30
  - 18h15 à 19h30

### La carte d'adhérent est obligatoire pour toute activité, sortie ou repas

Les cotisations se feront lors des permanences des mercredis de 10h00 à 12h00 et le jour de l'assemblée générale à 13h30.

N'oubliez pas d'apporter votre carte d'adhérent. Le timbre est à 10€.

**Assemblée générale :** L'Assemblée Générale aura lieu le 25 février à la salle des fêtes à 13h30 avec validation des comptes de l'année 2022. Un goûter sera offert et une animation sera assurée par "Les Frères Chrysanthèmes" sur le thème "La Fanfare des Perce-Neiges", spectacle humoristique et comique.

Voici le retour des beaux jours, la fanfare des perce-neiges entame sa grande tournée de printemps.

Dans toutes les foires et les fêtes, elle enchante petits et grands.

Cette fabuleuse formation musicale donne le « la » à toutes vos manifestations. »



Vous allez faire connaissance de Gilbert VALLEY et de Thierry PROMPT, les deux personnages clé de cette histoire. Ils vont, au travers de leurs chansons vous faire découvrir la face cachée de cette fanfare.

**Le repas de Printemps aura lieu le :** 29 mars 2023 et sera animé par l'orchestre "Fusion Orchestra".



**Voyages 2023 :** 2 voyages de 8 jours sont prévus et les inscriptions sont closes.

- Côte d'Opale du 18 au 25 juin 2023.
- Corse du 30 septembre au 7 octobre 2023.

**Les voyages d'une journée sont en préparation et seront présentés lors de l'Assemblée Générale.**

- Mines Luxembourgeoises
- Visite à Troyes cœur historique
- Journée à St Dizier musée auditoire de justice
- Musée des papiers peints et des tissus à Mulhouse
- Journée mystère

**Repas du mercredi :** Une soixantaine de personnes viennent chaque mercredi.

Certaines restent l'après-midi pour jouer aux cartes ou à des jeux de société.

Les Z'ACCROSCENES  
présentent



## Commission des Fêtes

**Le samedi 4 février**, soirée théâtre à 20 h 45 à la salle des Fêtes de Custines.

La troupe des Z'accroscènes présente " Confessions intimes et autres petits secrets inavouables."

**Tarif de 6.00 € (gratuit pour les moins de 12 ans)**



# Agenda Célébrations

## Notre Dame du Clévant

Les horaires des offices sont à 9h30 sauf précision contraire.

### Janvier 2023

Dimanche 1 <sup>er</sup> janvier	Bouxières-aux-Dames
Dimanche 8 janvier	Custines <b>Epiphanie</b>
Dimanche 15 janvier	Malleloy
Dimanche 22 janvier	Bouxières-aux-Dames
Dimanche 29 janvier	Custines <b>JM des Lépreux</b>

### Février 2023

Dimanche 5 février	Malleloy
Dimanche 12 février	Bouxières-aux-Dames
Dimanche 19 février	Malleloy
Mercredi 22 février	à 18h30 Custines <b>Les Cendres</b>
Dimanche 26 février	Malleloy

## Association Les Diablotins

L'Association organise une Bourse aux vêtements enfants 6 mois-16 ans (Été uniquement), vêtements grossesse, matériels et accessoires puériculture le :

**SAMEDI 04 MARS 2023**

De 9h à 17h,

**NON-STOP**

Salle des Fêtes

2 rue de l'Hôtel de Ville  
**CUSTINES**

Ne seront pas acceptés :

- \* chaussures,
- \* jouets.

**DÉPÔT sur RDV**, nous contacter pour plus de renseignements :

- \* maximum 2 listes de 26 articles par personne,
- \* 5 € par liste,
- \* possibilité de mixer matériels et vêtements, le tout en très bon état, propre et conforme aux normes actuelles de sécurité.

L'Association retiendra 10 % sur le montant des ventes

RETRAIT des invendus le lundi 6 mars de 17h à 18h30.

### CONTACTS

**Laure**      06.67.62.11.48  
**Florence**    06.98.43.95.46



**Rejoignez l'ADMR**  
Pour donner du SENS à votre travail



**Urgent : nous recrutons !**

**Devenez AIDE À DOMICILE**

Accompagner les personnes dans leur vie quotidienne : entretien de la maison, courses, repas, aide à la personne...



**ADMR VAL DES FAULX**  
1 rue du Pont  
54670 CUSTINES  
admr54.fr/nos-metiers  
03 83 23 47 99

**Scannez le QR code ET POSTULEZ EN 2 min !**





**PICART IMMOBILIER**

— ACHAT/VENTE —

[www.picartimmobilier.fr](http://www.picartimmobilier.fr)

16 av. Maréchal de Lattre de Tassigny  
54670 Custines

**SPÉCIALISTES  
DU SECTEUR**

03 83 35 76 56

# L'immobilier sur mesure !

*Stéphane / Sébastien*



**Nous recherchons tous types de biens pour nos nombreux clients inscrits à l'agence.**

- Estimation gratuite
- Diagnostics offerts\*
- Une vente en toute sérénité

Délai de vente ajusté en fonction de vos besoins\*  
Nos vendeurs sont prioritaires sur nos nouveautés dans le cadre d'un futur achat

## VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

Bénéficiez de notre fichier clients et de notre savoir faire pour une vente au bon prix avec des acheteurs ciblés et fiables.



\*voir conditions en agence



**Bon valable pour une estimation gratuite  
de votre bien immobilier**

EUROL au capital de 7000€ - RCS Nancy 840351845